



ACCUEIL

NEWSLETTERS

Ouvertures n° 25
Ouvertures n° 24
Ouvertures n° 23
> Archives

THEMES

Alternative
Bon à savoir
Citoyens
Culture
Economie
Emotion
Ethique/Déontologie
Gestion douce/Écologie
Médias et responsabilité
Philo
Politique
Religions/Spiritualité
Santé
Sciences/Techniques
Société/Social
Sud - Nord/Sud
Tendances



> Partenaires

2/03/2012 > Santé

Controverse Lyme 3

Commentaires : Droit de réponse

Pr Christian Perronne : « L'interdiction du Tic Tox intervient dans un contexte polémique »

par Pryska Ducoeurjoly

Spécialiste de la maladie de Lyme, chef du département des maladies infectieuses à l'hôpital **Raymond-Poincaré de Garches** (92), président de la commission spécialisée Maladies transmissibles du Haut conseil de la sante publique (HCSP).

Ouvertures.- Que pensez-vous de l'affaire du Tic Tox et de la suspension des activités du laboratoire Schaller ?



Christian Perronne.- L'interdiction intervient dans un contexte franchement polémique. La maladie de Lyme n'est pas une affaire simple pour le milieu médical et scientifique et il existe une réelle querelle entre certains spécialistes d'une part et le fabricant du Tic Tox et le laboratoire Schaller d'autre part. Sans vouloir me froisser avec mes collègues, je ne pense pas, pour ma part, que Bernard Christophe et Viviane Schaller soient des charlatans. Ils défendent une autre vision de la maladie de Lyme qui n'est pas dénuée d'appuis scientifiques. Dans les cas de malades que j'ai été amené à suivre, certains prenaient du Tic Tox et avaient constaté une amélioration. Il est possible que la phytothérapie soit bénéfique pour les patients, mais nous ne disposons pas d'études scientifiques suffisantes sur lesquelles s'appuyer. Les principes actifs naturels ne sont pas brevetables et intéressent donc peu de laboratoires. Une étude a néanmoins été publiée par Brorson and Brorson, deux chercheurs

norvégiens, qui ont montré que l'extrait de pépin de pamplemousse avait une action sur borrelia burgdorferi. D'un autre côté, certains patients sont bien secourus par le traitement aux antibiotiques. Il faut donc garder l'esprit ouvert.

- D'autres patients ne parviennent pas à guérir avec l'antibiothérapie. Pensez-vous que la maladie de Lyme puisse aussi être chronique ?

- Tout à fait. J'ai pu le constater dans ma pratique. Aujourd'hui, cela me paraît évident, même si ce n'est pas officiellement admis.

- La polémique sur la maladie de Lyme tient beaucoup au fait qu'il existe différents tests pour diagnostiquer une borréliose. En France, on ne reconnaît pas le test Western Blot pratiqué en complément du test Elisa. C'est semble-t-il ce qui est reproché au laboratoire Schaller...

- Le test reconnu en France date de trente ans, il n'inclut pas la découverte de nouvelles souches de borrelia. Je ne dis pas que les tests allemands et ceux de Mme Schaller sont meilleurs, je dis que la sérologie n'est pas suffisante pour diagnostiquer une maladie de Lyme. Il est avéré scientifiquement que l'on peut retrouver la présence de la bactérie après une mise en culture, et ce malgré un test sérologique négatif. Mais la clinique elle-même a ses insuffisances puisque les symptômes de la maladie de Lyme sont extrêmement variés, c'est à dire non spécifiques. Quand à la mise en culture, là encore c'est limité, car on ne peut atteindre les tissus profonds qui peuvent abriter des borrelies, qui restent alors indétectées. Sur la bataille des tests, il faut tout de même rappeler que la querelle scientifique tient beaucoup à la position dominante du groupe de Boston aux Etats-Unis qui règne sur les publications scientifiques et qui est relayé en Europe par le comité de suivi **Eucalb** (European Concerted Action on Lyme Borreliosis). Il a été décrété il y a trente ans que la maladie de Lyme était une maladie rare, qu'un test Elisa négatif était suffisant et qu'on ne pouvait pas retrouver de borrelies chez plus de 5% des donneurs de sang en bonne santé. Ce taux sert aujourd'hui d'étalonnage aux tests pratiqués majoritairement dans le monde. Or c'est sans doute une erreur originelle car cela reflète assez mal la réalité.

- Bernard Christophe, le fabricant du Tic Tox alerte les pouvoirs publics sur une possible contamination par transfusion sanguine. Pensez-vous que les borrelies puissent se transmettre par ce biais ?

- C'est probable en effet, cependant je ne pense pas qu'il faille alerter la population sur ce point. Nous sommes tous porteurs de « petites bestioles » potentiellement infectieuses sans pour autant être malades. Il n'y a pas selon moi matière à paniquer. Une grande partie de la population est, ou a été, en contact avec des borrelies de différentes souches, sans forcément déclencher des symptômes. C'est là toute la complexité de cette infection, qui peut aussi être confondue avec d'autres agents infectieux, très nombreux. Le corps humain héberge des tas de bactéries et il est bien difficile de déterminer celles qui sont réellement en cause.

> *Autres articles du dossier :*

- Bernard Christophe : « La maladie de Lyme est sous-évaluée en France ».

- Borréliose de Lyme, la maladie qui divise le monde médical.

Derniers articles

2/03/2012 | **Controverse Lyme 1**
Borréliose de Lyme, la maladie qui divise le monde médical

2/03/2012 | **Controverse Lyme 2**
Bernard Christophe : « La maladie de Lyme est sous-évaluée en France »

2/03/2012 | **Controverse Lyme 3**
Pr Christian Perronne : « L'interdiction du Tic Tox intervient dans un contexte polémique »

29/02/2012 | **Qualité de l'information**
Les Indignés du Paf : « Nous allons surveiller de près les médias avant les élections »

27/02/2012 | **Additifs alimentaires**
Corinne Gouget : «Aspartame, glutamate : la nouvelle génération est en danger»

23/02/2012 | **Portrait en si bémol**
Manu Dibango : une icône du jazz et du saxophone toujours en verve

22/02/2012 | **Déontologie 2**
Conseil de l'ordre des médecins : « Tout article doit indiquer les liens d'intérêt du praticien »

22/02/2012 | **Déontologie 1**
Le Figaro oublie d'indiquer les liens d'intérêts d'un médecin, auteur d'un article

» Plus d'articles

Recherche rapide



Dernières réactions

2/03/2012 par KADZOU9000
Extrêmement important !
Oui , article éminemment important , car cette technique permet a l'agriculteur d'écon...

2/03/2012 par mibémol
Une maladie ancienne
La revue Nature rapporte un fait extraordinaire, à savoir la présence de la...

28/02/2012 par WINTER
Enfin.
Et voilà, un bel article, scientifique, véridique et apolitique. Merci! Je fais suiv...

23/02/2012 par Dr philippe de Chazournes
Gardasil et conflits d'interets dit "majeurs" selon la HAS
bravo au Formindep et pour enfoncer le clou concernant les conflits d'interetes majeurs lors de l'e...

23/02/2012 par Philippe Foucras,
président du Formindep
bravo !
Bravo et merci pour ces articles pointant l'absence de respect de la loi sur la ...



Ouvertures
Ouvertures

Ouvertures @MenuIS Only 10 000 cases of #lyme disease in France, because of the deny about chronic form ouvertures.net/portail/l_id.a...
17 hours ago · reply · retweet · favorite



Join the conversation

 **Ouvertures, le temps du citoyen**

Contacter la rédaction: info@ouvertures.net

Directeur de la publication :
Pierre Moorkens
Avenue de Tervueren, 81
1040 Bruxelles
contact@fondation-m.org

Administration :
APIC, 161 av. de Choisy
75013 Paris
apic@ouvertures.net

Rédaction :
Jean-Luc Martin-Lagardette
jlm@ouvertures.net
www.jlml.fr

Editeur :
APIC
161 av. de Choisy
75013 Paris
Tel: 06 28 27 67 41

Hébergeur :
2B.COM sprl
Route du Moulin de Dison 81
4845 Jalhay - Belgique
Tel: 00 32 2 381 24 58
www.2bcom.net

N° de CPPAP : 0715 Y 90472

L'ensemble du contenu de ce site web est mis à disposition sous [licence CC BY-NC-ND 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/) (Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification)